

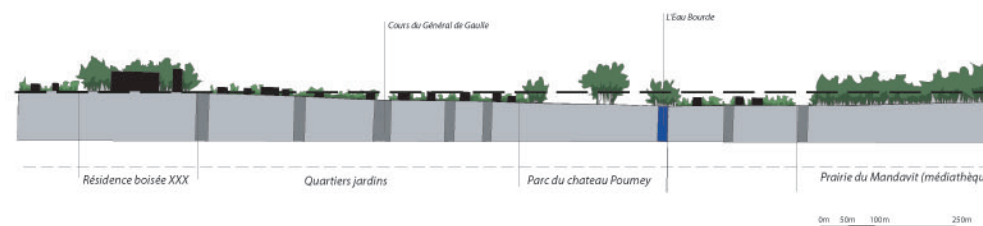
3.2 LA STRUCTURE PAYSAGERE

Perception des horizons boisés depuis le centre ville



Perception des jardins au premier plan et des parcs en arrière plan

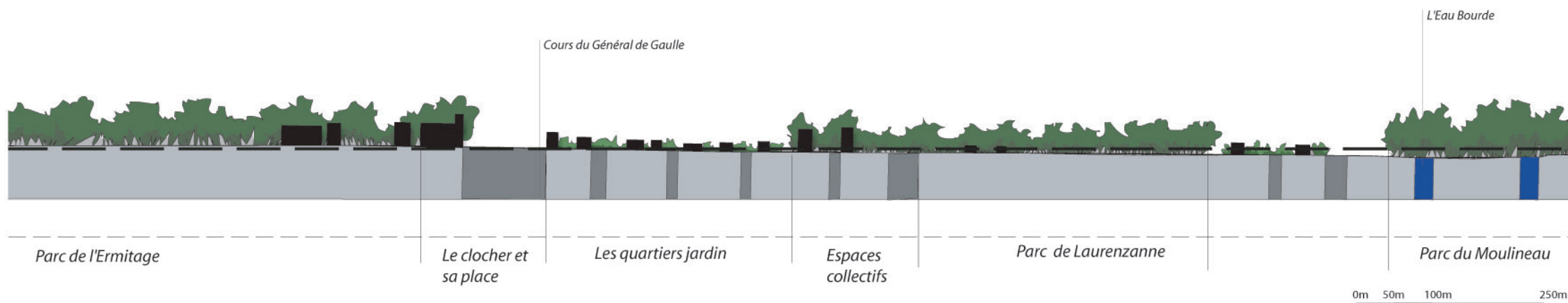
Coupe AA' du versant au parc du Mandavit



LEGENDE :

- Principaux boisements structurants les parcs et espaces naturels du centre ville
- Lisière boisée d'arbres de haut jet perceptible à plus de 500m
- Cone visuel élargi depuis en situation de surplomb

Coupe BB' de l'Ermitage au Moulineau



Des horizons boisés:

Les différentes formes urbaines s'appuient sur des horizons boisés composés de parcs anciens à la périphérie du périmètre d'étude. L'ensemble de ces parcs représente des repères depuis le centre ville et qualifie l'identité du site.

La présence de jardin en premier plan ou de reliques paysagères plus ou moins anciennes (bosquet de pin, de chêne...) renforce l'idée d'une ville jardin. L'ensemble des parcs à la périphérie du périmètre d'étude constitue des valeurs paysagères remarquables pour le centre ville tant du point de vue du cadre de vie que des usages. La protection de ces espaces au titre des sites au centre du territoire communal est un atout.

Toutefois, le développement de la ville, l'évolution du contexte paysager replace chaque parc dans une situation nouvelle. **La relation entre le parc et son château n'est plus exclusive, elle s'inscrit également avec les quartiers et constructions plus récentes.** Aujourd'hui, chaque parc s'inscrit en limite d'un ou plusieurs quartiers.

Cette relation privilégiée entre le parc et son quartier permet de s'interroger sur le sens de chaque parc.

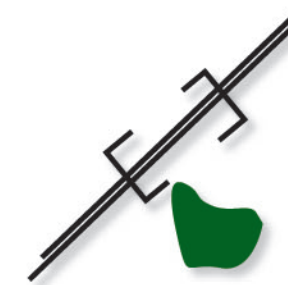
Parc de Laurenzane



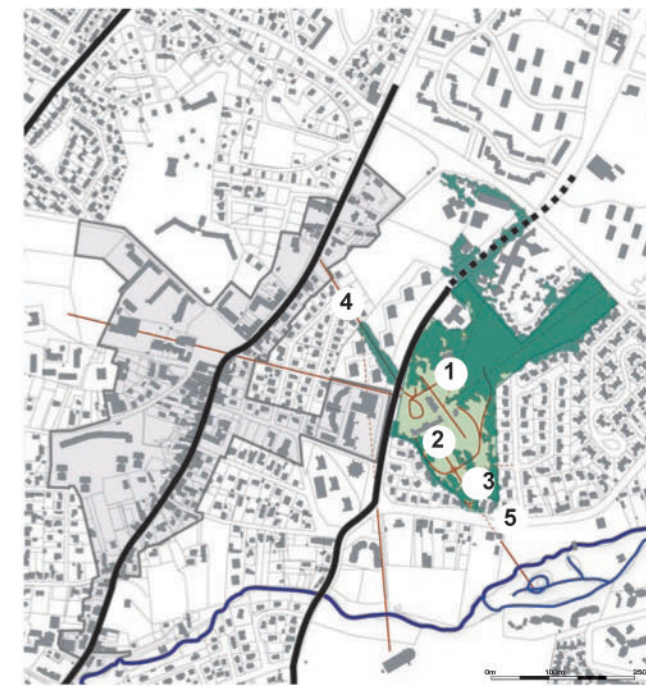
Une mairie dans un chateau



Un patrimoine arboré à renouveler



Des tracés historiques reliant le parc de Laurenzane au centre ville



Tracés d'un système rayonnant vers la Garenne



Une entrée devenue dérobée



Alignement de platanes axé sur la mairie, l'entrée principale traversant des espaces collectifs



Entrée Est peu valorisée, un contact direct sur la rue



Sortie vers le parc du Moulineau, une proximité entre les deux parcs

Parc de Laurenzane :

L'édifice du XVIIIème siècle s'inscrit dans un écran où cohabitent les tracés d'un jardin régulier et paysager. Cette double identité induit une confusion dans l'organisation des espaces :

- la garenne d'une part dont une partie a servi de support à des équipements ou la construction de logement sur sa partie Nord
- le parterre central au Sud planté sur ces limites d'essences caractéristique du XIXème siècle

Composition et relations avec le quartier :

Les tracés du jardin régulier ont guidé le développement de certain quartier par la transformation de certaines allées en rue de desserte de quartiers jardins.

L'allée des platanes s'inscrit dans la continuité de l'axe historique marqué par une allée en creux. Le pendant de cette allée s'inscrit dans l'axe de l'île du parc du Moulineau.

La rue de l'Erable représente également un axe de composition du jardin qui relie l'église et le château. Cette composition du jardin en étoile encore lisible dans le tissu urbain met en relation l'espace de la ville et du parc.

Une liaison évidente existe aussi avec le parc de Mandavit via la rue la rue du Moulineau

Couverture végétale :

Les deux types de végétation caractéristiques des époques de création (XVIIIème et XIXème) représente un patrimoine arboré intéressant. Toutefois ce patrimoine arboré et notamment les grands arbres caractéristiques du parc paysager nécessite d'être renouvelé.

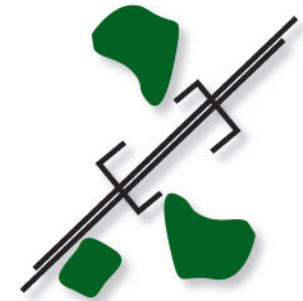
Enjeux :

La vocation du parc de Laurenzane est aujourd'hui un espace public au centre de plusieurs quartiers.

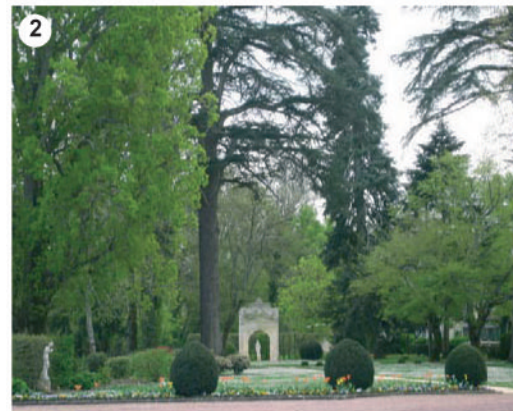
La composition ancienne du parc ne fonctionne plus seulement avec le château mais aussi avec le quartier. La lisibilité de ce site doit s'inscrire à l'échelle des quartiers et de la ville.

Ce constat impose de :

- renouveler le patrimoine arboré afin de maintenir la perception des horizons boisés
- affirmer les relations du parc avec les quartiers alentour
- faciliter les liaisons (allées) transversales entre les quartiers
- créer, identifier de nouvelles entrées en relation avec les espaces habités



Chateau Poumey



Bati historique remanié, par-terres ornementaux du XIXème siècle, axés sur une sculpture, patrimoine arboré remarquable

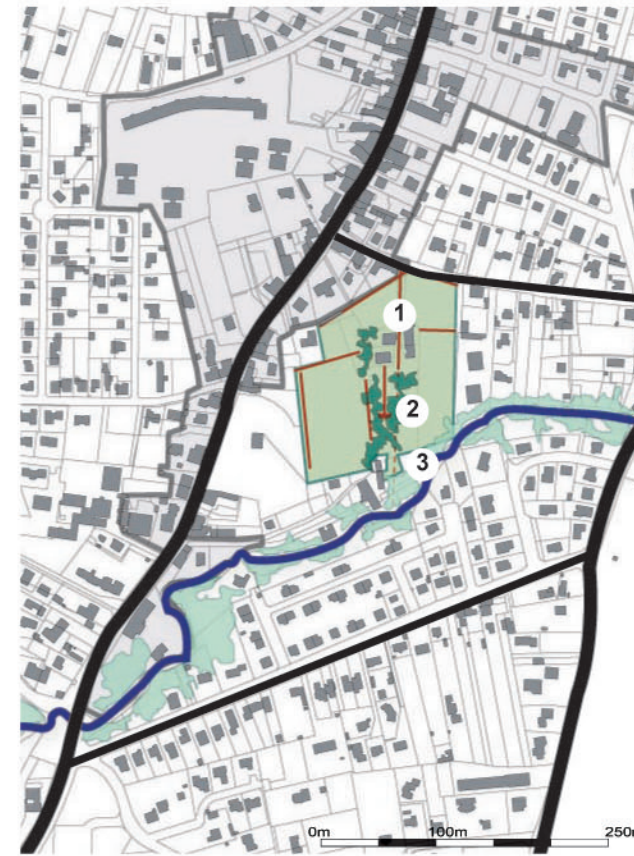


En limite de l'Eau Bourde, une situation peu valorisée



Un cadre de vie quotidienne, un jardin de quartier

Un parc rattachée à l'espace naturel de l'Eau Bourde



Château Poumey

Plus qu'un parc, le site de Poumey est un domaine viticole enserré dans la ville. Cette situation singulière lui confère un caractère unique. Bien qu'ouvert au public, le « domaine » est le seul espace marqué par une limite franche. La limite Sud est marquée par l'eau Bourde.

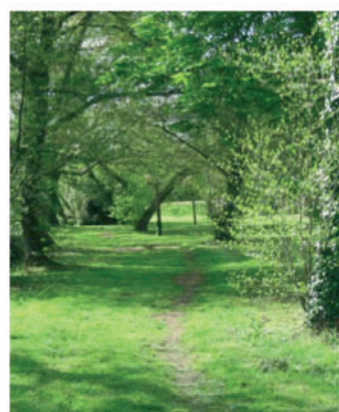
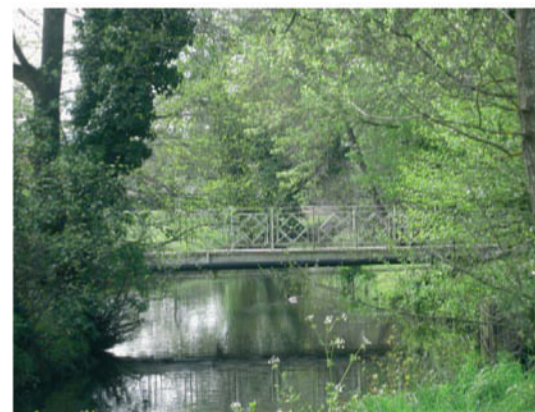
Composition et relations avec le quartier :

Le site de Poumey est une enclave dans le tissu urbain, cette situation lui confère un caractère originel qui se distingue des autres parcs publics. La présence de l'eau Bourde sur la limite Sud n'est pas valorisée.

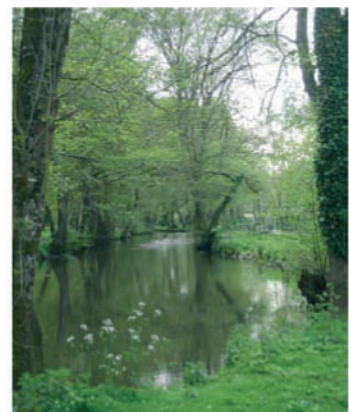
Enjeux :

Au contact avec l'eau Bourde, château Poumey représente une dilatation de l'espace naturel de l'eau Bourde. Cette situation sur la rive du ruisseau représente une ouverture potentielle sur les quartiers Sud.

Parc du Moulineau



Les berges aménagées de l'Eau Bourde constituent un parcours de promenade, découverte du parc zoologique



Les espaces naturels au contact des résidences collectives, constituent un cadre de vie et une relation de proximité

Le traitement routier des accès piétons ne valorise pas l'entrée parking du parc

Parc sportif et culturel de Mandavit



Vaste prairie délimitée par l'Eau Bourde et un alignement de platanes à l'Est, la nouvelle médiathèque est bien insérée dans le site avec le théâtre, ils forment un nouveau pôle culturel et sportif

Accès à la route de la RN 10 depuis le parc de Mandavit

Une réserve animalière rattachée aux espaces naturels de l'Eau Bourde



Espace ouvert nouveau pôle de services



Parc du Moulineau :

Le parc du Moulineau, s'inscrit dans la continuité du parc de Laurenzane du fait de la proximité de l'entrée Sud et de Poumey puisque « relié » naturellement par le ruisseau.

La composition vraisemblablement XIXème se fonde sur un jeu entre terre et eau mettant en valeur l'eau Bourde.

Composition et relations avec le quartier :

Le parc du Moulineau est essentiellement perceptible depuis la rue du Moulineau. Le parking d'accueil des visiteurs propose une image en opposition avec les ambiances du parc. La gestion hydraulique de l'eau Bourde dans le parc représente une mise en scène remarquable. Le parc du Moulineau se poursuit à l'ouest par une liaison directe au parc sportif et culturel de Mandavit.

Enjeux :

Renforcer les liaisons du parc avec les parcs de Mandavit et envisager une liaison jusqu'au prieuré de Cayac.

Le parc de Mandavit :

La construction de bâtiments contemporains dans le parc valorise l'espace de Mandavit. Ces constructions associés aux grands espaces de sport et loisir en situation de clairière lui confère des usages actuels. Les structures végétales se résument à l'essentiel : couvert arboré, vaste espace de prairie ou de jeux, entrée marquée par un alignement de platane, limite structurée par l'eau Bourde. La simplicité de cet espace, son échelle s'inscrit dans la logique du socle paysager pré-existant.

Composition et relations avec le quartier:

Du fait de ses usages Mandavit est un site de but. Les équipements constituent l'intérêt urbain du site.

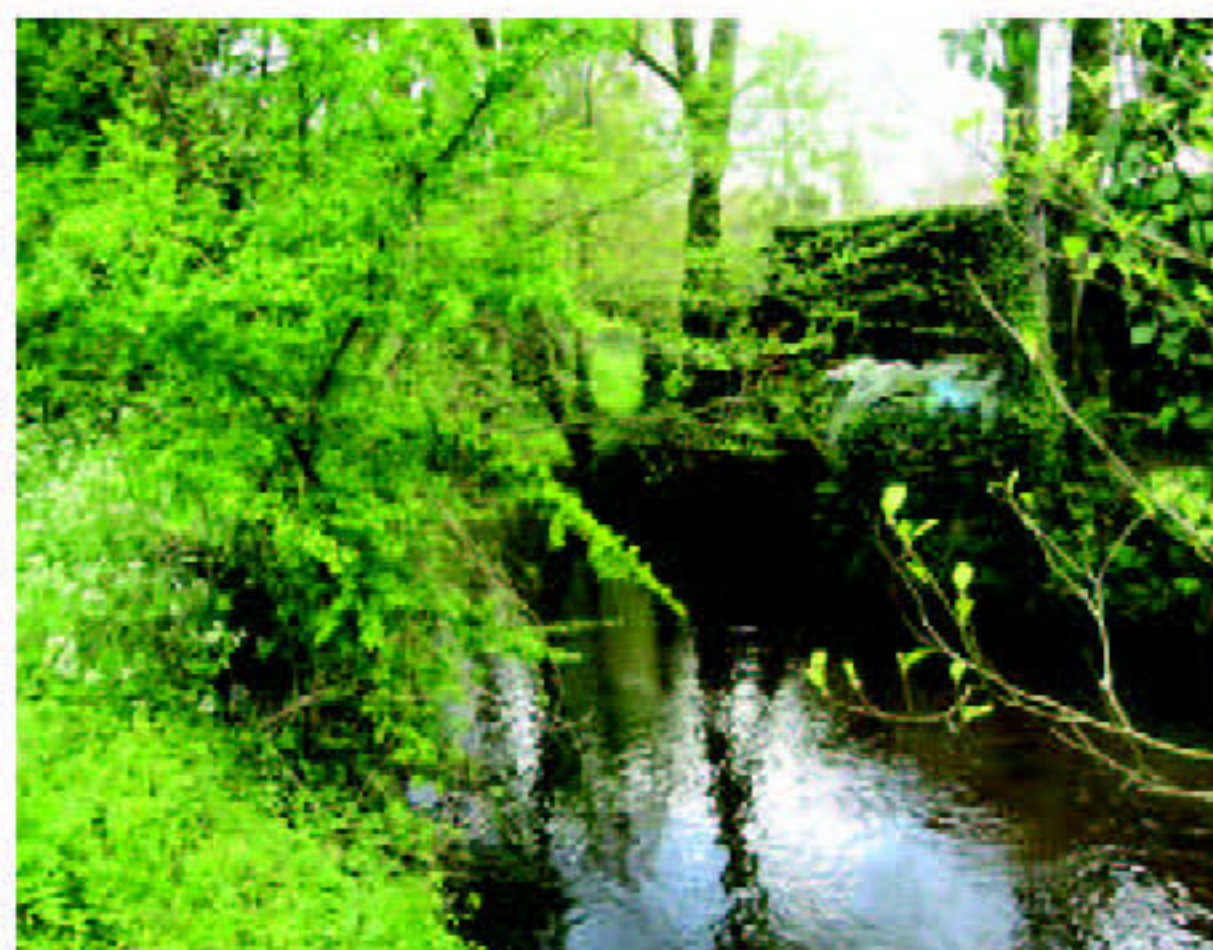
Enjeux:

Affirmer les liaisons mettant en relation les différents parcs.

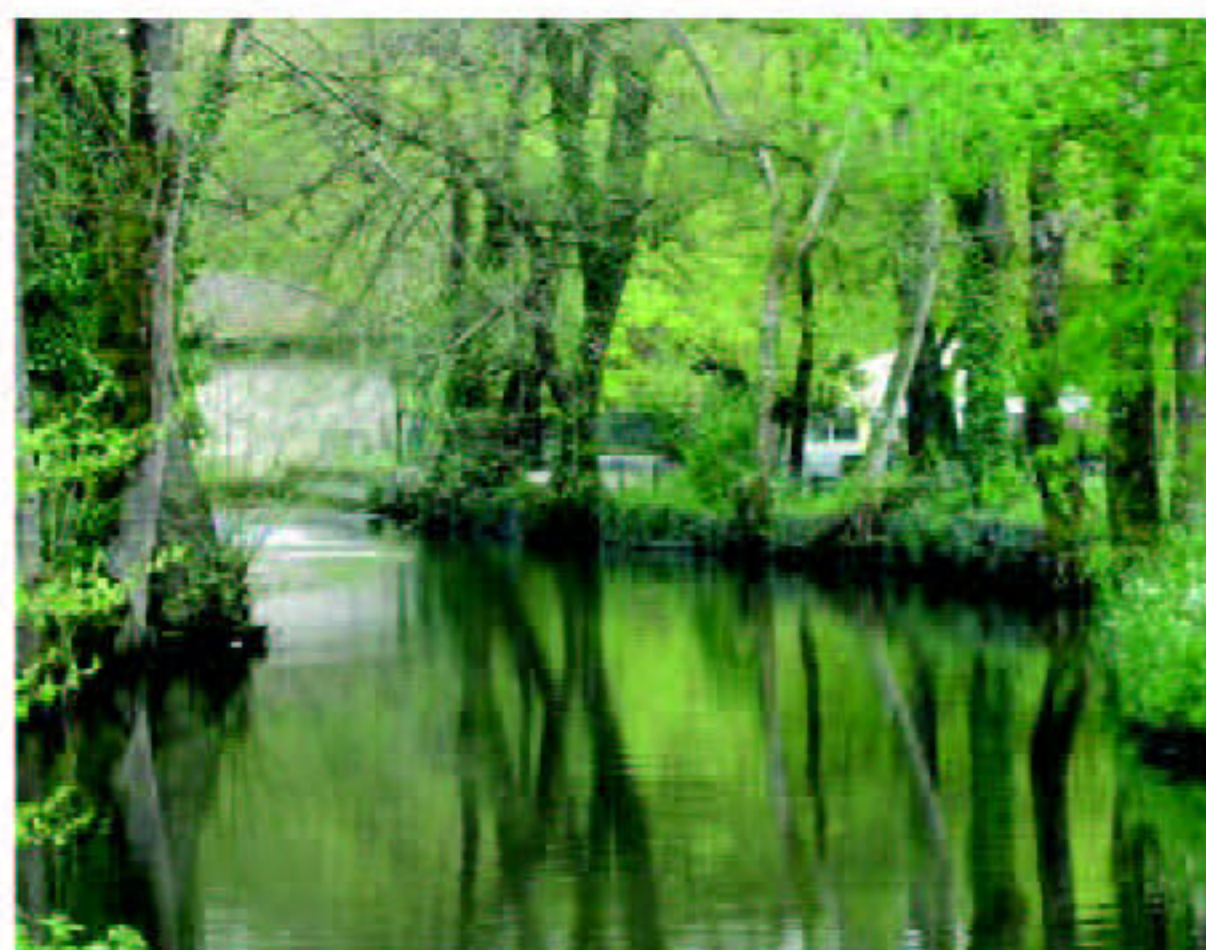
EQUIPE D'ETUDE:

AUGIER / GUENIOT ARCHITECTES - URBANISTES 34
ATELIER ARCADIE: EMMANUEL PRIEUR / PAYSAGISTE
ATIS CONSEIL: URBANISME
SECOTRAP INGENIERIE INTERNATIONALE

L'Eau Bourde



L'eau Bourde cachée par sa ripisylve



Découverte de l'eau Bourde au parc du Moulineau



L'eau Bourde génère des espaces naturels, coupure verte dans le tissu pavillonnaire



L'eau Bourde

Site inscrit au titre de la loi de 1930, elle constitue une limite à l'échelle communale entre le Nord et le Sud. La seule partie qui n'est pas protégée au titre des sites se situe entre l'avenue C. De Gaulle et Mandavit. La préservation des rives et d'une marge de recul suffisante entre ces deux secteurs est essentielle pour la compréhension de l'organisation du territoire urbain et les potentialités de liaisons transversales d'Est en Ouest. Cette séquence urbanisée induit une possibilité d'ouverture des quartiers au Sud du ruisseau.

Enjeux :

Lisibilité du ruisseau à l'échelle de la ville voire du territoire communal. Renforcer la valeur patrimoniale du site lié aux implantations « primitive » (XII et XIVème) de CAYAC.

Le ruisseau, un patrimoine naturel protégé au titre des sites inscrits





Les parcs et espaces naturels s'organisent dans l'épaisseur du centre ville



La mise en réseau des parcs et jardins et espaces paysagers du territoire urbain :

Le développement urbain a repositionné chaque parc dans une situation urbaine. Les grands parcs encore intègres aujourd'hui s'inscrivent dans une relation aux quartiers périphériques mais plus à une architecture de plaisance, de représentation ou d'agrément.

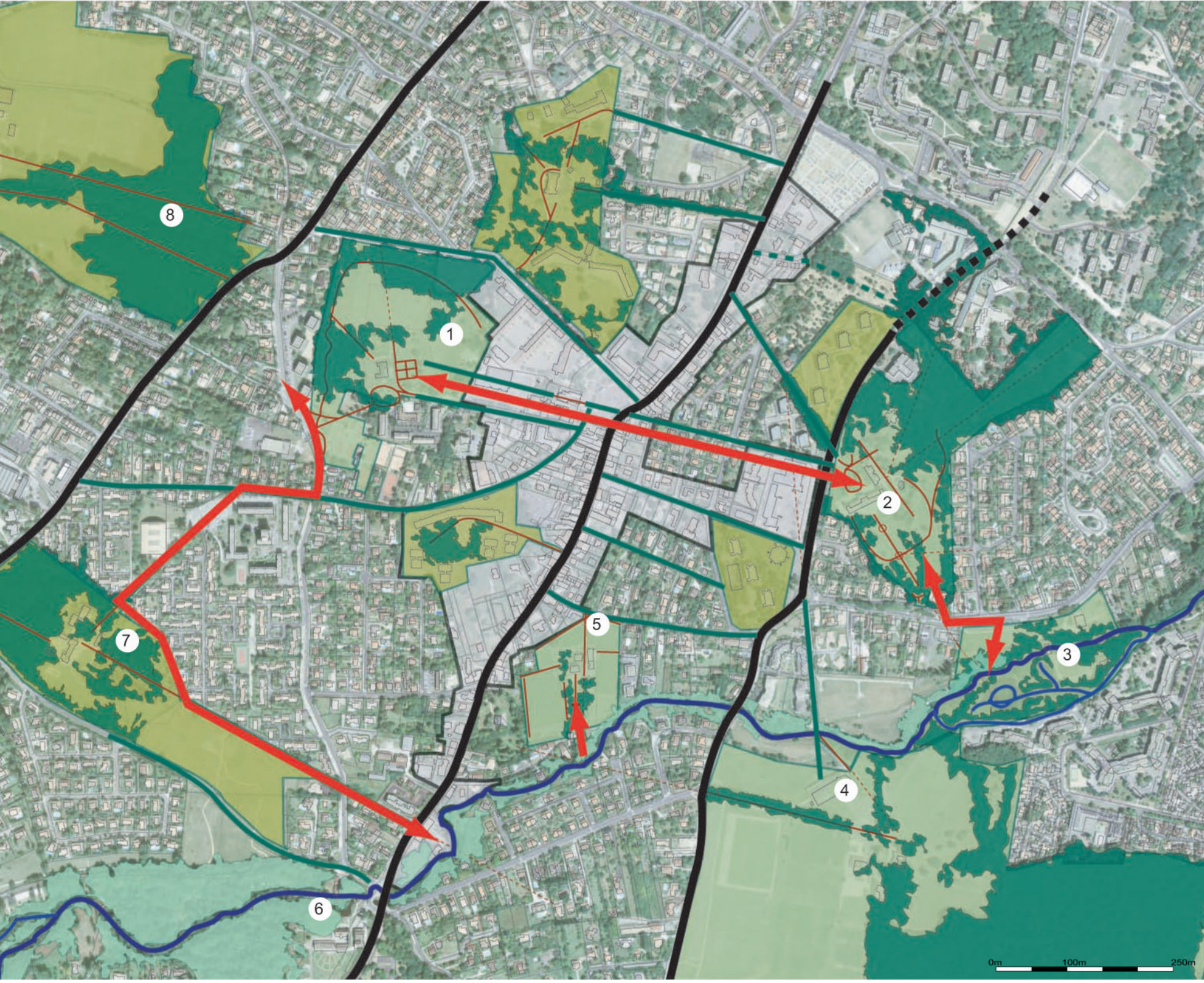
Le maillage du territoire structuré à partir des parcs s'est progressivement découpé en une maille adaptée à la construction individuelle ou collective et souvent dans le respect de certains axes historiques ou structures végétales.

Le sens de ces parcs anciens dans la ville repose aujourd'hui sur l'identité particulière qu'ils apportent au tissu urbain.

La construction ou affectation de bâtiment à vocation d'équipement au cœur des parcs anciens a transformé radicalement l'usage et le sens de ces lieux permettant de dresser une typologie d'espaces paysager qualifiants l'espace urbain en terme d'usage et de représentation :

- parc ou jardin de quartier
- parc zoologique (intérêt à l'échelle de la CUB)
- parc culturel et sportif de Mandavit
- parc de la mairie et d'équipements publics (échelle de la ville)
- parc de l'école, du collège (?)

Parcs et espaces naturels, un maillage vert à l'échelle de la ville



- 1 : Parc de l'Ermitage
- 2 : Parc de Laurenzane
- 3 : Parc du Moulineau
- 4 : Parc de Mandavit
- 5 : Parc du chateau Poumey
- 6 : Parc de Pieuré de Cayac
- 7 : Parc du Chateau Saint-Albe
- 8 : Parc de Moulereys

- LEGENDE :
- Espaces ouverts appartenant au domaine public
 - Espaces ouverts appartenant au domaine privé
 - Espaces boisés
 - Voiries principales
 - Voiries secondaires
 - Chemins piétons et principaux axes de compositions des parcs
 - Système de liaisons entre les parcs



La mise en place de quartiers jardins ou d'espaces inscrits dans un contexte paysager préexistant sont en adéquation avec le patrimoine paysager de Gradignan.

La présence de nombreux parcs ou espaces privatifs impactant la perception du paysage urbain renforce le caractère « jardiné » du centre ville.

L'eau Bourde révèle une potentialité nouvelle permettant une mise en réseau Est/ouest des parcs et tissus urbains. Elle représente le site premier d'implantation (Cayac) et l'échelle du territoire urbain de Gradignan. Les parcs anciens eux ont perdu cette dimension d'échelle territoriale. En revanche la préservation, l'interprétation, les changements de vocation de ces lieux représente un potentiel pour retrouver cette dimension du territoire dès lors qu'ils sont mis en réseau.

La mise en place d'un système de parc relié les uns aux autres permet de requalifier l'ensemble du patrimoine paysager et urbain autour d'une véritable « infrastructure paysagère à l'échelle du centre ville.